© Drogues Info Service - 7 décembre 2025

Vos questions / nos réponses

dépendance à la cocaïne

Par Profil supprimé Postée le 12/03/2013 20:59

> bonjour,
>
> Mon mari qui est chef d'entreprise vient de m'annoncer qu'il prend de la cocaine depuis 6 mois. Est il dépendant car il ne m'a pas dit plus de chose, il dit qu'il s'en est passé pendant un mois et en a repris ce week-end. Je suis perdu car il voudrait arrêter et j'aimerai l'aider mais je ne sais pas comment me comporter pour ne pas être maladroite. Il a pris rendez-vous avec un psychologue et il me dit de pas m'inquiéter qu'il gère. Pouvez-vous m'aider?

Mise en ligne le 14/03/2013

Bonjour,

Votre mari vous a parlé de sa consommation de cocaïne, ainsi que de son intention de se faire aider. C'est important et c'est positif. Toutefois, nous comprenons bien votre inquiétude face à cette révélation.

Certaines personnes peuvent developper une forte dépendance psychologique à la cocaïne, consommant toujours plus et plus fréquemment. Mais cette dépendance s'installe différemment chez chaque personne et nous ne pouvons pas vous dire si, aujourd'hui, votre mari est dépendant de ce produit. Si c'est le cas, il pourra trouver auprès du psychologue contacté, l'aide nécessaire pour avancer dans son souhait d'arrêt.

Il existe des centres spécialisés dans les problèmes de dépendance et de consommation de produit (Centres de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie, CSAPA) qui peuvent le recevoir. Nous vous indiquons en fin de message quelques adresses dans votre département, n'hésitez pas à les lui communiquer.

Vous aimeriez l'aider mais vous vous demandez comment vous comporter pour ne pas être maladroite. Vous pouvez tout d'abord lui demander si, et de quelle façon il souhaite que vous l'aidiez. Par ailleurs, on conseille souvent de se comporter de la manière la plus simple et naturelle possible, en l'invitant à parler de ce qui se passe pour lui, pour vous, ce que vous ressentez l'un et l'autre, ce qui vous inquiète. Il est souvent important pour la personne qui consomme de ne pas se sentir jugée par rapport à sa consommation. Il est également important d'envisager que, si le produit est présenté comme un problème aujourd'hui, il a d'abord été une

"solution" dans un premier temps (solution pour tenir le coup, supporter une pression trop forte, entre autres exemples...). Réfléchir à ce que le produit apporte, ce en quoi il aide, peut permettre de faire avancer les choses, d'aider la personne à envisager d'autres façons de se soulager ou de tenir le coup.

L'entourage peut se trouver ébranlé à la découverte de la consommation d'un proche, ne plus savoir comment réagir ou quoi penser... Si vous en ressentez le besoin, vous pouvez, vous aussi, contacter l'un des centres proposés en fin de message afin d'obtenir informations et soutien par rapport à ce qui vous vivez. Vous pouvez également nous appeler au 0800 23 13 13 (Drogues Info Service, appel anonyme et gratuit depuis un poste fixe). L'un de nos écoutants prendra le temps de voir, avec vous, ce qui se passe.

Cordialement.

Pour obtenir plus d'informations, n'hésitez pas à prendre contact avec les structures suivantes :

CSAPA Montjoie : Permanence d'accueil- La Ferté Bernard

17 rue Hoche
72400 LA FERTE BERNARD

Tél : 02 43 14 15 40
Site web : www.montjoie.asso.fr
Accueil du public : Sur rendez-vous : avec un intervenant social : jeudi de 10h-18h - Une infirmière, toute la journée (jeudi).
Consultat° jeunes consommateurs : Un vendredi sur deux par un psychologue dédié. Accueil des familles sur rendez vous (1 fois par mois).

Voir la fiche détaillée

CSAPA MONTJOIE

66 bis, rue de Belfort
72000 LE MANS

Tél : 02 43 14 15 40
Site web : www.montjoie.asso.fr
Accueil du public : Consultations sur rendez-vous du lundi au vendredi. Permanence d'accueil sans rendez-vous le lundi, mercredi et jeudi de 13h30 à 17h00.
Substitution : Délivrance de méthadone : du lundi au vendredi (précisions par téléphone sur les tranches horaires).
Service de prévention : Formation des professionnels (scolaires, collectivités, entreprise) sur demande.

Voir la fiche détaillée

CSAPA Montjoie- Permanence d'accueil à Sable sur Sarthe

40 rue Gambetta
72300 SABLE SUR SARTHE

Tél : 02 43 14 15 40
Site web : www.montjoie.asso.fr
Accueil du public : Sur rendez-vous avec un intervenant social et une infirmière les vendredi et un mardi sur deux - Travailleur social les vendredi de 9h-16h30
Consultat° jeunes consommateurs : Un vendredi sur deux par un psychologue dédié. Accueil des familles sur rendez vous uniquement (1 fois par mois).

Voir la fiche détaillée